

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE CLERMONT-FERRAND**

6 cours Sablon - CS90129
63033 Clermont-Ferrand Cedex 1

Téléphone : 04.73.14.61.00
Télécopie : 04.73.14.61.22

Greffre ouvert du lundi au vendredi
8h30-12h/13h-16h sauf vendredi 15h30

<https://clermont-ferrand.tribunal-administratif.fr>

Dossier n° : E25000079 / 63

(à rappeler dans toutes correspondances)

E25000079 / 63

Monsieur le Président
Vichy Communauté
à l'attention de M. Blanchard
9 place Charles de Gaulle
CS 92956
03209 VUCHY CEDEX

E-COMMUNICATION DECIS. DESIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION

Objet : le projet de modification du règlement local de publicité d'enseignes et de préenseignes intercommunal de Vichy communauté

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle est désigné Monsieur Daniel BLANCHARD, assistant technique D.D.E., demeurant Rue de la Montagne, BOURBON L'ARCHAMBAULT (03160) (tel : 07.81.45.37.59) en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Jean-Louis DUGNE (tel : 06.63.84.53.93) en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables modifie l'article L.123-4 du code de l'environnement et impose la désignation d'un commissaire enquêteur suppléant. Je vous informe qu'il n'intervient pas dans le déroulement de la procédure et que toute intervention de sa part ne pourra être indemnisée sauf suppléance effective du titulaire.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-13 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris et, en application de l'article R.123-23 du code susmentionné, lorsqu'ils auront été déposés, un exemplaire du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sous le présent timbre en ajoutant la mention "désignation des commissaires enquêteurs".

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

P/Le greffier en chef,

Laurence BANAT
Leu. 19.08.2025

DECISION DU
18/08/2025

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE
CLERMONT-FERRAND

N° E25000079 /63

La présidente du tribunal administratif

E- Décision désignation commissaire du 18/08/2025

Vu enregistrée le 12/07/2025, la lettre par laquelle Vichy Communauté demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique portant sur le projet de modification du règlement local de publicité d'enseignes et de préenseignes;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Daniel Blanchard est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire.

ARTICLE 2 : Monsieur Jean-Louis Dugne est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance.

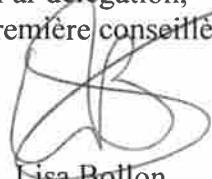
ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée à Vichy Communauté et aux commissaires enquêteurs.

Fait à Clermont-Ferrand, le 18/08/2025

P/la présidente,

Par délégation,

La première conseillère,



Lisa Bollon